

La réunion d'agenda social 2010

LES CHIFFRES

- **30 Mds€** : c'est le montant du déficit des régimes de retraite en 2010.
- **3 mois** : c'est le délai laissé aux partenaires sociaux pour négocier sur le partage de la valeur ajoutée.

L'ESSENTIEL

- Lundi 15 février, le Président de la République a réuni les organisations patronales (Medef, CGPME et UPA) et les organisations syndicales (CGT, CFDT, FO, CFE-CGC, CFTC) les plus représentatives au plan national interprofessionnel.
- **L'objectif de cette réunion d'agenda social : définir ensemble une méthode de travail et un calendrier pour l'ensemble des sujets sociaux à traiter en 2010.**
- **L'emploi est la priorité numéro 1** : le Gouvernement et les partenaires sociaux dresseront au mois d'avril le bilan des mesures prises en faveur de l'emploi.
- **L'autre priorité, c'est la réforme de notre système de retraites** : une large concertation s'ouvrira dès le mois d'avril sur la base du rapport du Conseil d'orientation des retraites. Après cette phase de dialogue et de débats avec l'ensemble des partenaires sociaux, le Gouvernement préparera un projet de texte et les travaux parlementaires s'engageront début septembre.
- **De nombreux autres sujets figurent également à l'agenda social 2010**, comme le partage de la valeur ajoutée, l'industrie, la représentation des salariés dans les TPE ou encore les réformes dans la fonction publique...

POURQUOI CETTE RÉUNION ?

- Comme chaque début d'année depuis son élection, le Président de la République a réuni, avec le Premier ministre et l'ensemble des ministres concernés, les organisations patronales et syndicales pour **définir ensemble les dossiers sociaux à traiter durant l'année 2010**. Sur tous ces dossiers, **cette réunion d'agenda social a permis d'établir une méthode de travail et un calendrier**.
- Cette rencontre témoigne une nouvelle fois de **la vitalité du dialogue social dans notre pays**. Jamais dans notre histoire sociale, les échanges avec les partenaires sociaux n'ont été aussi riches et dynamiques que depuis l'élection de Nicolas SARKOZY. Rien que l'année dernière, les partenaires sociaux ont été réunis près d'une dizaine de fois à l'Élysée. Ils ont été associés à toutes les décisions importantes en matière économique et sociale.

L'EMPLOI, PRIORITÉ NUMÉRO 1 DE L'AGENDA SOCIAL 2010 ?

- Absolument. Grâce au plan de relance et aux mesures offensives prises avec les partenaires sociaux, la France a mieux amorti le choc de la crise que ses principaux partenaires et nos résultats sont meilleurs que prévus sur le plan économique. Pour autant, la reprise reste fragile et l'année 2010 va rester difficile sur le front de l'emploi. **C'est pourquoi Nicolas SARKOZY a tenu à faire de l'emploi la priorité numéro 1 de l'agenda social 2010.**
- **Dès le mois d'avril, il réunira les partenaires sociaux pour évaluer toutes les mesures prises en faveur de l'emploi et les adapter à la situation** : retirer celles qui ne servent plus, doper celles qui ont besoin de l'être et prévoir d'autres mécanismes si nécessaire. Laurent WAUQUIEZ conduira cette discussion en lien avec Christine LAGARDE.
- La réunion d'agenda social a été également l'occasion d'aborder la **question des demandeurs d'emploi en fin de droits**, comme le souhaitent les partenaires sociaux. Chaque année, entre 800 000 et 850 000 personnes sont concernées. Selon Pôle Emploi, ils pourraient être un million à la fin de 2010. **Sur cette question, le Président de la République a été clair : personne ne sera laissé au bord du chemin.**
- C'est pourquoi Laurent WAUQUIEZ va lancer **une concertation avec les partenaires sociaux de l'UNEDIC**, avec deux objectifs :
 - **Établir un diagnostic précis du nombre de chômeurs en fin de droits et de leur situation ;**
 - **Examiner toutes les solutions et en priorité celles qui permettent aux chômeurs en fin de droits de rebondir et de retrouver un emploi.** C'est par le travail qu'on se réinsère.

QUELLE MÉTHODE ET QUEL CALENDRIER POUR LA RÉFORME DES RETRAITES ?

- **Le constat est clair : nous ne pouvons plus différer la réforme des retraites.** On compte aujourd'hui 1,8 cotisant pour un retraité, en 2020 ce sera 1,5 et en 2040 ce sera 1,2. Actuellement, une retraite sur 10 n'est pas financée, dans 10 ans ce sera 1 retraite sur 8.
- Depuis 1993, des réformes ont été menées, mais elles se révèlent aujourd'hui insuffisantes puisque le déficit de nos régimes de retraite atteint 30 Mds€. La crise a encore aggravé les choses. **Parce que nous voulons garantir à nos enfants et à nos petits-enfants les retraites auxquelles ils ont droit, le Gouvernement est déterminé à réformer les retraites dès cette année.**
- Pour autant, malgré l'urgence de la situation, cette réforme sera conduite dans un esprit d'écoute et de dialogue. Sur un sujet aussi crucial, **Nicolas SARKOZY a souhaité donner du temps à la concertation avec les partenaires sociaux.**
 - Cette concertation sera menée par Xavier DARCOS et, pour la fonction publique, par Eric WOERTH. **Elle sera lancée dès le mois d'avril sur la base du rapport du Conseil d'Orientation des Retraite (COR). Elle durera le temps nécessaire.** Parallèlement à cette réforme, une concertation ad hoc sera lancée sur la pénibilité.
 - **Toutes les pistes sont sur la table et seront abordées sans tabou.** Seules deux options ont été exclues par le Président de la République : la remise en cause de notre système par répartition car c'est le fondement de notre solidarité nationale, et la baisse du montant des pensions.
- **Les travaux parlementaires s'engageront en septembre, sur la base d'un projet de texte préparé par le Gouvernement.**
- Une fois la réforme des retraites achevée, le Gouvernement abordera, avec les partenaires sociaux, **la question de la dépendance** pour répondre à un des défis les plus douloureux auxquels seront confrontées nos familles dans les décennies à venir.

LE PARTAGE DE LA VALEUR AJOUTÉE, UN SUJET OUBLIÉ ?

- Absolument pas. Le partage du profit avec les salariés est au cœur d'un capitalisme moralisé, plus juste et qui bénéficie à tous, tel que voulu par Nicolas SARKOZY. C'est pourquoi le Président de la République a demandé aux partenaires sociaux de conclure d'ici 3 mois leurs négociations sur ce sujet. **A défaut, le Gouvernement prendra ses responsabilités en préparant un projet de loi.**

QUELLES AUTRES GRANDES PRIORITÉS À L'AGENDA SOCIAL 2010 ?

- Parce qu'il est essentiel que la France reste une terre d'industrie et de production, le **Président de la République tirera dans les prochaines semaines la conclusion des États-généraux de l'Industrie** proposés par les partenaires sociaux le 1^{er} juillet dernier. Plusieurs organisations ont formulé des propositions supplémentaires pour **mieux orienter l'épargne vers l'investissement industriel** et pour promouvoir une **gestion active de l'emploi** afin que notre pays ne perde pas, avec les départs en retraite, des savoir-faire qui sont cruciaux pour sa compétitivité industrielle. Ce sont de bonnes idées sur lesquelles le Président de la République a souhaité que des travaux s'engagent.
- La loi du 20 août 2008 a réformé en profondeur notre démocratie sociale qui n'avait pas évolué depuis 1966 en faisant désormais reposer la représentativité sur l'élection. Pour autant, 4 millions de salariés travaillant dans les Très Petites Entreprises ne participent pas à la mesure de la représentativité. **Pour combler ce vide, le Gouvernement préparera un projet de loi qui sera adopté d'ici l'automne prochain.**
- Comme les années précédentes, **Eric WOERTH organisera également une réunion d'agenda avec les organisations syndicales de fonctionnaires.** Notre fonction publique est l'une des meilleures du monde et le Gouvernement est conscient des efforts qui lui sont demandés pour continuer à servir au mieux l'intérêt général.

Verbatim

Nicolas SARKOZY : « *J'ai parfaitement conscience que durant cette année, chacun d'entre nous, quel que soit son rôle – partenaires sociaux, gouvernement, formations politiques – sera face à ses responsabilités. La question des retraites et la question de l'emploi dépassent les termes d'un quinquennat. Ce n'est pas une question de gauche ou de droite, d'opposition ou de majorité, de partenaires sociaux ou de gouvernement. C'est un sujet qui concerne chaque Français pris individuellement.* »

Luc CHATEL

Retrouvez l'ensemble des Clés actu sur le site : www.porte-parole.gouv.fr